

ABBEVILLE

L'éolien offshore du Tréport à la table de "La Mer en débat"

La commission nationale du débat public a fait étape à Abbeville, mercredi 21 février, pour « La Mer en débat » qui recueillent des témoignages sur l'avenir du littoral.



Parmi les participants à ce débat abbevillois, Louis Gustin (premier à gauche), directeur du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins et Loïc Devismes, (2e en partant de la droite), pêcheur à la retraite, vice-président du comité régional de Normandie.

LES FAITS

- « La Mer en débat » est organisée par la commission nationale du débat public (CNDP) du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.
- Elle propose une série de débats, réunions, actions... obligatoires à une mise à jour du document stratégique de façade.
- Le débat aborde la qualité des océans et de la mer, protection des écosystèmes des côtes, préservation de la biodiversité marine, cohabitation entre activités humaines en mer et leurs évolutions, développement ou non de l'éolien en mer, si oui ou à quelles conditions.

DAVID VANDEVOORDE

La Commission nationale du débat public (CNDP) ne fait pas les choses à moitié. Lors de l'étape abbevilloise de « La Mer en débat », mercredi 21 février 2024, on comptait près de 20 animateurs, intervenants et diverses représentations de l'État... pour accueillir une trentaine de personnes. Ce débat est une obligation légale pour une mise à jour du document stratégique de façade (maritime). Il doit peser notamment sur les créations et extensions de parcs éoliens

« C'est déjà ficelé.
Il n'y a pas
de concertation »

William Devismes, vice-président
du comité des pêches de Normandie

offshore portés par l'État et RTE (réseau de transport d'électricité). Mais qui est venu à ce débat ? Hors invités des centres sociaux de la ville, mission d'inclusion oblige de la CNDP, il restait les pêcheurs du Tréport opposés au parc éolien offshore dont le chantier débute, des associations environnementales, les sauveteurs en mer et quelques élus...

BOULEVERSEMENT DE L'ÉCONOMIE DE LA PÊCHE

Louis Gustin, directeur du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins Hauts-de-France, a joué le jeu des tables avec ateliers thématiques : éolien en mer et énergies marines renouvelables et bon état écologique de la mer. Lui, comme Loïc Devismes, pêcheur à la retraite, vice-président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Normandie, a argumenté sur les bouleversements de l'économie de la pêche, « posés par ces parcs éoliens offshore et les zones de protection forte (ZPF, où les activités humaines sont évi-

tées, supprimées ou limitées).

« On a des espaces entiers où l'on ne peut plus rien faire. Les routes maritimes sont modifiées. On est toujours contraints alors que les bateaux usines s'amuse. » Le parc du Tréport fait toujours l'objet de discussions pour l'indemnisation des pêcheurs qui redoutent de voir ressortir des cartons le projet au large du Touquet.

William Devismes a mitraillé avec cartes et études. Pour lui, l'éolien, dont il minore la production réelle d'électricité, impacte la ressource en poissons avec des courants marins perturbés, la production de champ magnétique, les bruits sous-marins. « C'est déjà ficelé. Il n'y a pas de concertation. Ces cartes sont connues depuis 2016 », lance William Devismes.

Et d'échanger avec Jean-Claude Daubin, professeur émérite en océanographie à l'Université de Caen-Normandie et membre du GIEC Normand. Tous deux, qui se connaissent bien, s'accordent sur l'impact des activités humaines sur l'environnement marin, pas toujours sur les solutions.

Au final, les meilleures réflexions ont été retenues par la CNDP, qui insiste sur sa neutralité, pour chaque thème. Ainsi les pêcheurs veulent être plus écoutés sur la gestion des ressources en poissons (au niveau européen), des ZPF et arcs éoliens.